



La Huppe du Paradou

BULLETIN N°1

18 Décembre 2006

L'envol de La huppe du Paradou

Nouvel interlocuteur du Département en matière de protection de l'environnement, l'association bernérienne fait de la restauration du littoral son cheval de bataille.



Les membres du bureau de l'association La huppe du Paradou

« Rétablir le chemin des douaniers dans sa continuité » martèle Lucien Brunel, président de l'association La huppe du Paradou. Projet significatif, l'aménagement et l'animation de l'espace naturel sensible du vallon de Versanne, un site auquel le Département apporte toute son attention, au même titre que les sites des Roches dorées et Port Royal. « Nous souhaitons contribuer non seulement à préserver cet espace, mais également à l'utiliser d'une manière pédagogique et ludique auprès du public. » Cette partie du littoral présente des caractéristiques

naturelles rares : « le vallon est un site de nidification de nombreuses espèces, dont la huppe, mais aussi de geais. On y rencontre beaucoup d'écureuils et on peut observer des plantes remarquables. Un recensement de la flore et de la faune est nécessaire, nous en parlerons à Françoise Verchère*, lorsque nous la rencontrerons à la fin du mois » ajoute Lucien Brunel.

* vice-présidente du Conseil général en charge de l'environnement et de la protection de la nature.

☎ Contact : 02 51 74 68 56

et sur le site

www.lahuppeduparadou.com

Paru dans le bulletin du Conseil Général de Novembre 2006

En cours :

Chemin des douaniers :

Pour la première phase (entre la plage de la Boutinardière et la Rinais) les appels d'offre ont été validés par le Conseil Municipal du 10 Novembre dernier. Enquête publique dès le début de 2007 sur l'ensemble du projet. Début des travaux courant 2007. **Nous serons vigilants !**

Les Rencontres du Département :

Le 19 Septembre 2006, à Saint-Michel-Chef-Chef, notre Association rencontrait le Conseil Général.

Espace Naturel Sensible, le Vallon de Versannes : création et aménagements.

Le 29 Novembre 2006 : réunion de travail sur le terrain, organisée par notre association, avec Madame Verchère, Vice-présidente du Conseil Général en charge de l'Environnement, en présence des élus de notre commune et de la presse. Un compte-rendu est publié sur notre site internet, ainsi qu'un résumé en page 2.

Merci à nos 165 adhérents qui se sont joints à nous en 2006 ! Grâce à vous tous, notre association est devenue une force de proposition avec laquelle il faut désormais compter.

Ainsi, elle peut prendre contact bien au-delà de notre commune et élargir efficacement son cercle de relations.

Plus nous serons nombreux, plus notre association sera efficace !

Bienvenue à ceux qui souhaitent nous rejoindre ! Un bulletin d'inscription est à leur disposition au verso de ce bulletin

Nos actions et nos objectifs concernent **tous les habitants de notre commune** : les différents projets et sujets évoqués ici en témoignent.

La gestion de notre environnement doit désormais être rigoureuse et nous confronte dès maintenant à **des enjeux majeurs**. Nos choix d'aujourd'hui vont marquer durablement le cadre de vie de nos enfants.

Pour vous et avec vous, nous pouvons mener avec assurance nos interventions et nos actions auprès de nos élus.

A tous et à vos familles, nous souhaitons un **Joyeux Noël** et présentons **nos meilleurs vœux pour 2007**.

Lucien Brunel, Président
et le Conseil d'Administration

A venir :

Le P.L.U. : (Plan Local d'Urbanisme) :

Il va remplacer le Plan d'Occupation des Sols et figer notre cadre de vie pour de nombreuses années. L'enquête publique le concernant, courant 2007, vous permettra de vous exprimer sur ce sujet.

La Z.P.P.A.U.P. : (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysagé) du centre de la Commune.

La Z.A.C. de La Rogère :

Réunion Publique le Mercredi 20 Décembre à 18H30 à la salle des fêtes de La Bernerie.

Autant de projets, qui vous concernent directement et qui engagent votre avenir et celui de vos enfants.

Votre Association participera à toute concertation, pour faire savoir et défendre votre point de vue.

Merci, par avance, de nous faire part de vos remarques et de vos suggestions.

Assemblée Générale : Vendredi 10 Août 2007, à 17h30, Salle des Fêtes de La Bernerie-en-Retz.
Convocation et ordre du jour vous seront adressés courant juin 2007. Un communiqué sera publié dans la presse.



Espace naturel sensible : Le Vallon de Versannes

Réunion du 29 Novembre 2006.

A notre initiative, s'est engagé un débat entre notre Conseil d'administration, représenté par Mrs Brunel, Bobrosky, Dupin, Lagarde, Le Bideau, et Mme Verchère, Vice-présidente du Conseil Général, ainsi que Mrs Gimard, Maire, Dupoué et Métriau, Adjoints.

Les points ci-dessous ont été abordés suivant nos interrogations et nos propositions :

Inventaire Faune et Flore : préserver la faune et la flore est le fond de la politique espaces naturels. L'inventaire sera confié à un organisme certifié.

Action de la SAFER :

Actuellement, la SAFER contacte les propriétaires des terrains situés dans l'Espace Naturel Sensible, en vue d'une transaction amiable.

Madame Verchère estime que cette phase de discussions amiables est ralentie par le fait que le PLU local n'est pas encore publié. Monsieur Gimard a précisé que l'enquête publique concernant le PLU sera faite dans le premier semestre 2007 et la finalisation de l'ensemble à l'automne 2007. Parallèlement à cette démarche, un dossier préparatoire à l'Enquête d'Utilité Publique devra être élaboré.

Les eaux de ruissellement :

Plage ou canyon à Crève-cœur ?



Nous avons déjà, dans un précédent dossier, attiré l'attention de nos élus sur ce problème. Rappelons, pour notre association, la collecte des eaux de ruissellement du Trou de l'Enfer est, un préalable à la réhabilitation du sentier littoral.

Cette fois, plan et photos à l'appui, Lucien Brunel a sensibilisé nos élus, sur l'énorme problème posé par la mauvaise collecte, voire même l'absence de collecte des eaux de ruissellements, notamment dans le Vallon de Versannes, où elles sont rejetées sur la plage de Crève-Coeur (voir photo ci-contre). Or, ce phénomène risque d'être accentué par la construction de nouveaux lotissements à La Rogère.

Madame Verchère a précisé que, concernant le Vallon de Versannes, le Conseil Général pourra participer, pour sa part, au règlement de ce problème.

L'accès à l'Espace Naturel sensible :

L'Association insiste sur la nécessité de fermer l'accès de cet espace à tout engin (sauf véhicules d'entretien et de sécurité). Le principe de fermeture est validé. Le désenclavement des propriétés habitées fera l'objet d'une réflexion conduite par le Conseil Général et la Commune.

Coordination des travaux :

Madame Verchère a confirmé sa volonté de *créer un comité de pilotage, placé sous la responsabilité du Conseil Général, avec des acteurs de la commune.*

Notre Association sera impliquée dans ce groupe de travail concernant l'inventaire de la flore et de la faune, l'aménagement et la mise en valeur de cet Espace Naturel Sensible.

La réunion s'est poursuivie par une visite détaillée sur le terrain.

Plus de détail sur notre site internet :

www.huppeduparadou.fr

Dernière minute :

UDPN 44

Le conseil d'administration de l'**Union Départementale de Protection de la Nature (UDPN 44)**, lors de sa séance du 5 décembre 2006, a homologué notre association, par un vote à l'unanimité.

Désormais, la Huppe du Paradou peut se prévaloir de l'UDPN 44 et compter sur son appui et sur ses moyens.

BULLETTIN D'ADHESION

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Tel :

Adresse Email :

Demande à adhérer à l'Association « **La Huppe du Paradou** » : 8, Allée des mûriers 44760-La Bernerie-en-Retz.

Je joins ma cotisation individuelle pour 2006 / 2007 d'un montant de cinq euros.

Date :

Signature :